
Laïcité et faits religieux : une question encore sensible pour les enseignants ?

Analyse des pratiques des professeurs d'histoire-géographie sur l'enseignement des faits religieux dans l'académie Bretagne

Magali Hardouin

** Université européenne de Bretagne
RESO-UMR ESO 6590/CREAD-Rennes 2
IUFM de Bretagne
153 Rue de Saint-Malo
35043 Rennes CEDEX
magali.hardouin@bretagne.iufm.fr*

RÉSUMÉ. La thématique des faits religieux dans l'enseignement, après avoir été discutée et étudiée à la suite du rapport de Régis Debray (2002), revient en force dans l'arrêté du 19 décembre 2006 définissant le cahier des charges de la formation des maîtres en Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM). Cette communication propose d'analyser le lien entre l'enseignement et les faits religieux en s'intéressant aux pratiques des professeurs de géographie et d'histoire dans le secondaire. Notre analyse s'est basée sur un questionnaire distribué depuis 2003 dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue des enseignants. 54 réponses ont été recueillies et analysées grâce au logiciel sphinx.

MOTS-CLÉS : Fait religieux, laïcité, professeur, enseignement, géographie, histoire, éducation civique.

1. Introduction

« L'école est le lieu de la formation du citoyen et donc de la construction d'une culture commune pour vivre ensemble. Cette culture repose sur le partage des valeurs républicaines communes. Elle suppose des savoirs scientifiquement établis, elle repose aussi sur la prise en compte des diversités culturelles et religieuses de la France d'aujourd'hui. Les savoirs concernant le fait religieux - histoire, œuvres, patrimoine, compréhension du monde actuel...- sont enseignés dans la cadre des différentes disciplines, mais il est indispensable que tous les professeurs bénéficient d'une formation solidement ancrée dans un apprentissage de la pratique de la laïcité ».

Cette phrase est tirée de l'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres en Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Plus précisément, elle concerne le paragraphe « Comprendre la diversité culturelle de la France aujourd'hui pour contribuer à la construction d'une culture commune à tous les élèves », inscrit lui même dans l'alinéa 2.3 « Une formation ouverte sur l'environnement économique et sur la société française ». Cette inscription dans le cahier des charges montre à quel point la question de la dimension du religieux dans l'enseignement est prégnante. Cependant, cette question n'est pas nouvelle. Déjà en 2002, le rapport Debray interrogeait la dimension du religieux dans l'enseignement. D'autres ouvrages pointaient du doigt un certain nombre de difficultés.

Loin de la médiatisation que ce thème a pu connaître, et en lien avec la publication du cahier des charges du Ministère de l'Education Nationale, cette communication propose de porter de nouveau l'attention sur le lien entre l'enseignement et les faits religieux. Notre approche se veut pragmatique et s'intéresse aux ressentis et aux pratiques des professeurs de géographie et d'histoire du secondaire.

La question du fait religieux est vive dans le débat social. En effet, elle se pose à de multiples occasions, telles que le développement d'une société multiconfessionnelle, la fin des « Eglises » malgré la domination d'une civilisation judéo-chrétienne, la montée en puissance des intégrismes pour lesquels religion et radicalité se confondent ainsi que la recherche d'une spiritualité ou tout du moins d'une quête de sens par une population qui veut se créer de nouveaux repères.

La problématique des faits religieux n'est pas facile à enseigner. Bien au contraire, elle est difficile, délicate et sensible. Elle pose bon nombre de questions d'ordre pédagogique. Que doit-on enseigner exactement ? Il ne s'agit pas de foi religieuse, il ne s'agit pas d'un enseignement religieux, ni même d'une culture religieuse. Tout le monde s'est accordé autour de la formule consensuelle du « fait religieux ». Qu'entend-on par cette formule ? Pour Régis Debray (2003), un fait se constate et s'impose à tous. Le fait est englobant, c'est à dire qu'il met sur un pied d'égalité toutes les religions. L'enseignement du fait religieux ne peut être religieux. Ce n'est pas un enseignement de culture religieuse, le fait religieux fait partie de la culture tout court. Le fait religieux est un élément essentiel de toutes les

civilisations. Régis Debray rappelle que le fait religieux a une dimension structurante dans toutes les sociétés. Les cultes organisent une liturgie, une économie, scandent le temps, l'espace et sont une anthropologie pratique. Le fait religieux est par ailleurs actuel, il n'est pas que patrimonial, il est vivant. René Nouailhat (2004), à travers sa définition du fait religieux, estime que cette expression « renvoie à un ensemble de faits humains qui sont à la fois de l'ordre des croyances ou des convictions personnelles (avec ce qu'il peut y avoir de sentiments et d'émotions dans une expérience religieuse), de l'ordre des pratiques (les comportements collectifs et leurs régulations selon les lois d'un groupe) et de l'ordre de l'organisation collective ».

L'école ne pouvait s'exclure de la prise en compte de tels enjeux. Celle-ci se place aujourd'hui dans le cadre d'une laïcité ouverte qui doit aborder les termes et les débats qui parcourent notre société sans pour autant en être dépendante et sans pour autant en être la simple caisse de résonance. D'ailleurs, selon Régis Debray (2002) le religieux est un « objet de culture (entrant dans le cahier des charges de l'instruction publique qui a pour obligation d'examiner l'apport des différentes religions à l'institution symbolique de l'humanité) ».

Dans cette communication, nous ferons le point sur les pratiques des enseignants face aux faits religieux. Depuis quelques années, nous nous interrogeons sur les pratiques et les ressentis des professeurs face à ce sujet sensible. Notre attention s'est portée aussi bien sur les professeurs stagiaires que sur les professeurs titulaires. Notre problématique centrale était la suivante : L'enseignement des faits religieux en géographie et en histoire est-il source de difficultés ? Pour tenter de répondre à cette question, notre analyse s'est basée sur un questionnaire distribué aux professeurs-stagiaires dans le cadre de compléments universitaires (dispensés en 2003 et 2004) et aux professeurs titulaires lors des stages de formation continue (2005 et 2006). Nous avons ainsi recueilli 32 réponses dans le cadre de la formation continue et 22 dans le cadre de la formation initiale. Ces réponses ont été analysées grâce au logiciel sphinx.

2. Une approche laïque des faits religieux

La question du lien étroit entre laïcité et enseignement du fait religieux est intéressante car « l'intrusion » du religieux à l'école est généralement frictionnelle voire conflictuelle. Ainsi, poser la question du lien entre enseignement des faits religieux et convictions personnelles nous a semblé pertinent.

Rappelons en quelques mots ce que doit être la déontologie du corps professoral. L'enseignant est tenu, dans le cadre de l'école laïque, de respecter la liberté de conscience des élèves, croyants comme non croyants. Il est astreint à la neutralité et ne doit pas faire état de ses convictions personnelles religieuses, ni faire acte de prosélytisme pour une religion, ni non plus pratiquer la critique systématique des croyances. Le professeur doit néanmoins faire comprendre aux élèves qu'il a une légitimité à parler de questions religieuses en classe, même s'il n'est pas témoin de la religion évoquée.

Donner un cours sur le fait religieux ne pose aucun problème de conscience aux professeurs que nous avons interrogés. Cela ne choque pas non plus leurs convictions personnelles, bien au contraire : « Non. Appartenant à l'enseignement catholique, je trouve appréciable d'ouvrir les élèves à d'autres religions, de les faire changer de vision, de point de vue » ; « Non, si cet enseignement ne dépasse pas les limites de la découverte du fait religieux et que l'on en arrive pas à faire du prosélytisme » ; « La laïcité n'est pas le rejet de toute conviction religieuse, c'est le respect des convictions de chacun ». Tous sont persuadés du bien-fondé de cet enseignement car la culture religieuse peut très bien s'enseigner avec neutralité. D'aucun sont conscients que si le professeur ne dispense pas cet enseignement en classe, d'autres le feront en dehors de l'établissement scolaire. Par ailleurs, l'enseignement du fait religieux permet d'appréhender les notions de tolérance, d'ouverture culturelle. Il permet d'établir des ponts entre les différentes communautés religieuses. Le fait religieux fait partie intégrante des cultures. Faire un cours sur le fait religieux ne dérange pas les professeurs dans la mesure où leur mission est de faire comprendre à leurs élèves d'où ils viennent et dans quel monde ils vivent. Ainsi, l'enseignant, détaché de ses convictions personnelles, ne fait pas de prosélytisme. Il permet aux élèves d'acquérir des repères culturels et patrimoniaux sans parti pris, comme dans beaucoup d'autres domaines enseignés en histoire-géographie. L'angle d'approche avec les élèves doit être clair : dans une perspective de laïcité et d'approche historique. C'est une nécessité pour étudier certains aspects culturels, intellectuels et politiques du monde.

D'ailleurs, si on a abondamment parlé d'introduire le fait religieux à l'école, il est bon de rappeler que celui-ci est présent dans les programmes, et ceci depuis fort longtemps. La géographie, l'histoire et l'éducation civique sont imprégnées des faits religieux, au collège et au lycée, comme le démontre Blandine Dahéron (2004).

L'enseignement laïc du fait religieux permet d'effectuer des liaisons entre géographie, histoire et éducation civique. Prenons l'exemple du programme de 5ème. En histoire, cette thématique concerne cinq séquences du programme : l'empire byzantin, l'empire carolingien, l'Eglise, Renaissance-Humanisme et Réforme. Le programme de géographie a pour socle en cinquième l'étude des continents africains, asiatiques et américains. La dimension culturelle peut constituer l'une des entrées d'étude possible et être un bon moyen de comparaison ou, tout du moins, de mise en perspectives des différents continents, notamment à travers l'ethnie ou la religion (composante importante des continents étudiés). De même, la question du fait religieux est prégnante dans les programmes d'éducation civique puisqu'elle aborde la culture et la tolérance.

Le lycée professionnel n'est pas en reste. Les faits religieux se rencontrent en 2nde avec la question du Proche-Orient et également tout au long du programme de 1ère (le fait religieux depuis 1850, les frontières)

Ainsi, force est de constater que les programmes de géographie, d'histoire, d'éducation civique juridique et sociale sont particulièrement riches et gorgés de faits religieux. D'ailleurs, les professeurs interrogés en sont bien conscients et pour 59,3 % d'entre eux les faits religieux occupent une place suffisante dans les

programmes : « Il semble d'ailleurs qu'on devrait évacuer une bonne partie des faits religieux des programmes surtout en 5ème », « La place accordée aux religions ait déjà beaucoup trop importante », « Le fait religieux me semble occuper une place suffisante » ; Pour d'autres (40,7 %), il faut, au contraire, davantage en discuter : « Oui, parce que c'est un fait de société très actuel qui a une place non négligeable dans les programmes et qui intéresse les élèves » ; « Oui, car il constitue aujourd'hui une clé essentielle pour comprendre le monde. » ; « Oui, cela permet une meilleure compréhension des problèmes géopolitiques de l'existence des frontières, des relations entre les peuples ». Les professeurs de formation initiale et ceux de formation continue se rejoignent sur ce point : sont pour l'accentuation de l'enseignement des faits religieux 41,7 % des professeurs de formation initiale et 40 % des professeurs de formation continue ; sont contre cette accentuation 58,3 % des professeurs de formation initiale et 60 % des professeurs de formation continue.

3. Les difficultés d'un tel enseignement

Même si les professeurs sont partisans de cet enseignement, il est loin d'être aisé. 84,6 % des professeurs déclarent avoir connu des problèmes lors de cours où le fait religieux est présent. Ce chiffre atteint 89,3 % des professeurs de formation continue, ce qui semble logique dans la mesure où ayant plus d'ancienneté, ils ont été confrontés à davantage de classes et de situations que leurs collègues de formation initiale.

3.1. Formation et sources

Les professeurs ont fait part des nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés lors des cours où le fait religieux est présent. Certaines de ces faiblesses concernent les professeurs eux-mêmes. Ainsi, moult professeurs avouent leur méconnaissances de certaines religions voire « un cruel manque de connaissances » : « J'appréhende un peu ces cours car j'estime que je ne maîtrise pas suffisamment le sujet » ; « L'appréhension qui me reste vient souvent de mon manque de connaissances. ». Ils se sentent alors désarçonnés face à des questions pointues d'élèves. On constate donc ici l'importance, voire la nécessité, de proposer à tous les professeurs des formations sur cette thématique, formation lors de l'année de stage mais également en stages de formation continue.

Un autre problème que soulèvent les professeurs dans leurs majorité est celui des sources pour faire travailler les élèves. Les manuels ne sont pas suffisants, d'autant qu'ils ne sont pas exempts d'approximation, bien au contraire. Nombre d'entre eux mêlent la légende et la croyance. Si l'on prend l'exemple des manuels de 6^{ème} d'histoire, de nombreux manuels mêlent croyances et faits historiques., en particulier en ce qui concerne le cours sur les Hébreux. Les approximations concernent également les manuels de géographie en particulier les cartes représentant les faits religieux. En effet, se pose le problème de la cartographie du fait religieux. Le fait religieux se prête fort peu à la quantification. Où prendre les données ? Les chiffres représentent des enjeux de pouvoir mis au service du

prosélytisme, de la défense ou de l'oppression d'une minorité, voire de l'obtention de subsides. Celles qui sont issues d'organisations religieuses sont souvent peu fiables. Les estimations présentent des distorsions graves. De nombreux biais faussent les résultats. Se pose également le niveau d'appartenance religieuse. Est-ce que l'on s'intéresse à la croyance qui se trouve dans le secret des consciences ? S'intéresse-t-on à la pratique régulière ou occasionnelle ? Qui comptabiliser ? Un certificat de baptême catholique vaut-il certificat de catholicité ? Comment représenter sur une carte les minorités religieuses ? Se pose également le problème de l'échelle de la carte. A petite échelle, les cartes font disparaître les religions coutumières locales pour ne représenter que les grandes tendances. Pourtant, les religions coutumières locales, même si elles ne sont plus majoritaires dans aucun pays, conservent des adeptes. En Afrique, celles-ci imprègnent l'Islam et le Christianisme. En outre, certains pays musulmans abritent des minorités chrétiennes et réciproquement, tandis que d'autres pays sont bi ou tri-confessionnelles. Si on prend l'exemple de l'archipel indonésien. L'Indonésie est un archipel majoritairement musulman. Mais l'Islam s'est superposé à un fond hindou-bouddhiste et la colonisation européenne a ajouté le christianisme. De plus, les religions traditionnelles subsistent dans certaines îles (Bornéo, Nouvelle-Guinée)

C'est pourquoi les professeurs varient leurs sources : des sources visuels (un magazine du Dessous des cartes, un film sur Jésus, un dessin animé Le prince d'Egypte), des cartes (spatialisation des religions), une visite des édifices religieux du patrimoine local, des extraits de la Bible, du Coran et de la Torah, des documents iconographiques, des articles de presse, des documents d'archives municipales, Internet, etc.... Mais que penser de ce professeur qui utilise ce qu'il appelle deux « témoignages » d'élèves musulmans ?

3.2. Relations enseignants-élèves-parents

D'autres difficultés sont liées aux relations entre les professeurs et les élèves ou entre les professeurs et leurs parents. Ces difficultés ne revêtent pas la même gravité. On peut tout d'abord répertorier des difficultés liées au manque de connaissances des élèves sur les faits religieux ou au contraire des difficultés liées à la remise en cause quasi systématique par certains élèves de ce qui est vu en cours car cela n'est pas présenté « comme à la mosquée », ou « comme au catéchisme ». La plupart du temps, ces élèves souhaitent amener des documents issus de leurs cours de religions. On peut aussi noter les difficultés de compréhension des élèves : difficulté des élèves de faire la part des choses entre ce qui est vrai ou pas, entre ce qui est du domaine du religieux et de la croyance ; difficulté des élèves à dissocier le temps présent du temps passé (« Les Egyptiens, ils croient encore à Ré ? ») ; difficulté des élèves de comprendre qu'on leur demande de comprendre des faits religieux et non d'adhérer. Enfin, les difficultés les plus difficiles à gérer concernent des attitudes racistes et des attitudes de refus d'élèves ou de parents d'aborder telle ou telle religion (refus d'une visite d'un édifice religieux, refus d'analyser une icône, etc.).

L'enseignement des faits religieux est si difficile que 39,6 % des professeurs appréhendent de faire un cours où le fait religieux est présent, surtout les professeurs

de formation initiale (41,7 %) : « J'appréhende de me retrouver face à des élèves de confessions différentes, et ayant des idées reçues très fortes. Et donc de devoir gérer ces tensions. J'appréhende un peu ces cours car j'estime que je ne maîtrise pas suffisamment le sujet » ; « Appréhension d'être confronté à des élèves (ou des parents) réfractaires à ce type d'enseignement (ce qui ne m'est encore heureusement jamais arrivé) pour trouver des arguments justes face à ceux-ci ». [...] En général, je m'appuie sur les manuels, toujours par crainte de choisir moi-même des documents qui risquent de poser problème ».

Les difficultés sont si intenses que 60,4 % des professeurs avouent adopter une attitude particulière lorsqu'ils abordent un cours où les faits religieux sont présents : « Beaucoup de précaution pour ne heurter personne », « Ces cours demandent un grand investissement en terme de préparation, donc de temps. En effet, la réflexion préalable est ici, peut-être (?) plus qu'ailleurs, indispensable. Je me questionne sur ma pratique, les documents à utiliser. Je vérifie les sources. », « Je suis un peu plus dans le cours magistral que d'habitude. Une protection contre des commentaires malvenus ? ». Ce sont surtout les professeurs de formation continue qui adoptent ce comportement à 70 % contre 47,8 % pour les professeurs-stagiaires : là aussi, l'expérience joue énormément.

La première tâche consiste à faire preuve d'impartialité et d'attention : « J'essaie de faire preuve de neutralité », « Je suis extrêmement vigilante sur les dérives éventuelles, notamment verbales. Je suis totalement intransigeante », « Grande neutralité, mise à distance », « J'essaie d'être neutre, d'établir des comparaisons entre les religions, quand l'occasion se présente, de montrer leurs racines communes », « J'essaie d'être le plus « indifférent » possible ». Un second travail est fait pour expliciter les raisons d'un tel enseignement : « J'explique encore davantage pourquoi il est intéressant d'étudier tel fait religieux, tel document », « Il s'agit de développer la curiosité des élèves sur la dimension culturelle et des mentalités », « J'insiste encore plus que les autres cours sur l'objectif de celui-ci et notamment je précise en insistant lourdement que ce cours est bien en lien avec l'histoire ou la géographie et qu'il n'est pas question de faire du « catéchisme » ou d'apprendre une religion mais de montrer son influence, ses répercussions sur l'histoire et nos cultures actuelles », « Je préviens les élèves du fait que cela fait partie de la culture générale et non de l'enseignement de la catéchèse ». Une troisième action porte sur la scientificité de l'étude, sur la compréhension par les élèves de la distinction entre la croyance et le fait religieux : « Je suis particulièrement attentive à l'exposé des problématiques et très régulièrement et très simplement dire ce qui est du domaine de la croyance et de la réalité historique », « Effort constant pour distinguer mythologie, croyances, religions », « Une attention systématique à démêler ce qui relève de faits historiques et ce qui relève des croyances », « Etude plus particulière des sources, pour ramener à des faits scientifiques », « Je préfère rester prudent pour ne choquer aucun élève. Tout en respectant leur foi, il faut leur préciser que le cours sera un cours de géographie ou d'histoire. Il faut bien différencier foi et science ». Enfin, une réflexion importante est faite au niveau du discours : « Besoin de surveiller mes propos pour garder ma « neutralité face à des questions ouvertes d'élèves », « Je fais attention à mon

vocabulaire », « J'emploie le conditionnel », « Il faut être prudent dans le vocabulaire, dans le ton à donner à la leçon ».

4. Conclusion

« Etre libéré à l'égard des religions, ce n'est pas les ignorer, c'est au contraire les connaître et les reconnaître ; davantage, c'est chercher à les comprendre » nous dit Marcel Gauchet (2002).

Ainsi doit-on mesurer les difficultés auxquelles l'enseignement du fait religieux ne manquera pas de nous confronter. Comment aborder les grandes traditions religieuses sans contrevenir aux exigences d'un enseignement laïque ? Comment faire accéder des élèves d'aujourd'hui à ces univers de signification qui leurs sont devenus largement étrangers, dont ils ne maîtrisent pas même les concepts ou les symboles élémentaires ?

Le fait religieux est un fait culturel englobant qui se place à la croisée de multiples finalités. Son analyse est nécessaire pour une intelligence du monde et pour une éducation à l'esprit critique au discernement. L'enseignement du fait religieux est une nécessité du fait de l'inculture religieuse dont souffre les élèves. Les raisons, nombreuses, sont clairement énoncées par Mireille Estivalèzes (2005). L'enseignement laïc du fait religieux obéit également à des finalités mémorielles et patrimoniales. Cela est d'autant plus utile car, comme le souligne Pierre Nora (1997), on assiste à « la fin des sociétés-mémoires, comme toutes celles qui assuraient la conservation et la transmission des valeurs, église ou école, famille ou Etat. Fin des idéologies-mémoires, comme toutes celles qui assuraient le passage régulier du passé à l'avenir ou indiquaient, du passé ce qu'il fallait retenir pour préparer l'avenir ».

Face à l'effacement des agents de transmission traditionnels, c'est au professeur, non pas d'en devenir le relais, mais d'en être le médiateur à travers l'appareil scientifique propre à sa discipline. La nécessité de l'enseignement du fait religieux est évidente lorsque l'on aborde la notion de patrimoine. Le fait religieux est souvent une clef d'entrée des civilisations. Les lieux de culte se révèlent souvent abscons pour une génération d'élèves. La recherche pédagogique ainsi que l'établissement des programmes convergent en ce sens : douze des vingt-deux documents patrimoniaux sont liés aux faits religieux dans le programme de cinquième.

Avec le retour du religieux dans le monde, parfois sous des formes excessives et dangereuses, il faut réfléchir de manière critique sur le fait religieux en France, en Europe et dans le monde. Philippe Joutard (2003) souligne « qu'il ne s'agit pas de la fin de la laïcité mais de la fin du laïcisme ». La laïcité scolaire ne peut pas être une laïcité d'exclusion. Il s'agit de se tourner vers une laïcité reformée (qui ne signifie pas pour autant d'un retour du religieux dans l'école) avec ses valeurs propres mettant en avant ses valeurs de découvertes, desserrant l'état identitaire.

L'enseignement du fait religieux doit permettre de faire comprendre aux élèves les héritages culturels de la société. Il ne s'agit pas uniquement de combler les lacunes nécessaires à la compréhension de cet héritage. L'enseignement du fait religieux est un enseignement d'ouverture, de tolérance et d'acceptation de l'autre.

Acteur du processus de constitution de l'esprit critique des élèves et de son éducation au discernement, l'enseignant se doit de lui mettre en main les clefs de compréhension du monde.

Bibliographie

- Dahéron, B. (2004). *Les religions au collège et au lycée : qu'apprennent nos enfants ?*. Paris : Bayard.
- Debray, R. (2003). *L'enseignement du fait religieux. Actes du séminaire national interdisciplinaire organisé à Paris les 5, 6 et 7 novembre 2002*. Versailles : CRDP. Collection les actes de la DESCO.
- Debray, R. (2002). *L'enseignement du fait religieux dans l'époque laïque : rapport au Ministre de l'Éducation nationale*. Paris : Odile Jacob.
- Delumeau, J. (1997). *Des religions et des hommes*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Estavilez, M. (2005). *Les religions dans l'enseignement laïque*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gauchet, M. (2002). *La démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard.
- Nora, P. (1997). *Les lieux de mémoire. Tome 1 : La République*. Paris : Gallimard. Collection Quarto.
- Nouailhat, R. (2004). *Enseigner le fait religieux : un défi pour la laïcité*. Paris : Nathan.
- Sirat, R-S., Capelle, P., Boubakr, D. et Joutard, P. (2003). *L'enseignement des religions à l'école laïque*. Paris : Salvator.